

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 13

Votants 13

N° D082_2025 Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Marie-Françoise PAUTHIER, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 16 octobre 2025

A été nommé secrétaire de séance : Franck MARTIGNIERE

Présents (13) : Mmes et Ms. BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PINGET Denis, REBUT Sandra, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine.

Absent (1) : VEZIN Pascale

Excusés (4) : GILLET Bruno

TRINCAT Christophe

PODEVIN Christian ayant donné pouvoir à MARTIGNIERE Franck

VIOLLAZ Emilie

Votants (13)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 20 et 32 ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2, 3-2, 3-3 et 34 ;

Vu la délibération n° D030 en date du 02/05/2024 portant adoption ou mise à jour du tableau des effectifs ;

Considérant qu'un poste de rédacteur n'a pas été pourvu ;

Considérant le besoin de créer un poste d'adjoint technique dans les missions de coordinateur de service périscolaire ;

Considérant le besoin de se conformer aux exigences de la trésorerie ;

Considérant le tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la suppression de poste :
 - o Adjoint technique ;
 - o 1 rédacteur ;
- **APPROUVE** la création d'emploi comme suit :
 - o 1 Adjoint technique - Catégorie C – 35h/35 dans les missions de coordinateur ;
 - o 1 Adjoint technique – Catégorie C – 28h/35 ;

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus

Pour expédition certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le

ID : 074-217402494-20251023-D82_2025-DE

S²LOW

Le Secrétaire



1^{ère} Adjointe au Maire,
Marie-Françoise PAUTHIER

